À VENDRE

Maison







FAIRE OFFRE

Àpd. 147 000 €

Rue des Emailleries 19
6041 Gosselies

Mitoyenne

Surface habitable de 84 m²

Terrain de 57 m²

2 chambres

PEB C

Retrouvez le bien sur notre site !

We Invest

Votre conseiller We Invest vous accompagne de A à Z dans tous vos projets immobiliers. Collaborer avec une agence immobilière We Invest c'est vous assurer la garantie d'un accompagnement personnalisé et professionnel dans l'achat et/ou dans la vente de votre bien.

Des questions sur votre projet immobilier ? Nous avons les réponses !

We Invest
Charleroi

0498 78 07 93
071 15 87 87

thomas.pirquet@weinvest.be
charleroi@weinvest.be

Chaussée de Philippeville 22
6280 Loverval



Thomas

Conseiller Immobilier

Courtier IPI 516199

Caractéristiques

Contact agence : Infos et visites auprès de Thomas Pirquet au 071 15 87 87

We Invest Charleroi a le plaisir de vous présenter à la vente cette jolie et totalement rénovée à Gosselies !

Idéalement située par sa proximité des grands axes ainsi que des grandes surfaces, la maison se compose comme suit, d'un espace salon en enfilade avec la salle à manger-cuisine totalement équipée ainsi qu'un wc séparé. A l'étage, vous trouverez un hall de nuit reprenant la première belle chambre, la salle de douche ainsi qu'un local technique. Le grenier est également totalement aménagé avec un bel espace pouvant accueillir un bureau et une seconde chambre mansardée

Informations techniques

Nouvelle installation de chauffage
Electricité conforme pour l'acte
Châssis double vitrage en PVC
Nouvelle cuisine équipée

Vous désirez une maison sans travaux à budget raisonnable ? Ne tardez pas à nous contacter ! Son prix : Faire offre à partir de 147.000€ sous réserves d'acceptation par les propriétaires. Plus d'informations et visites au 071/15.87.87 ou par mail à l'adresse thomas.pirquet@weinvest.be.
Descriptif à titre indicatif et non-contractuels sous réserves d'inexactitudes.

Informations générales

Disponibilité	11-02-2027
Type de propriété	Maison
Année de construction	1960
État du bâtiment	Bon
Nombre de façades	2
Nombre d'étages	2

Intérieur

Nombre de pièces	9
Surface habitable	84 m²
Nombre de chambres	2
Nombre de salles de bain	1
Nombre de salles de douche	1
Nombre de toilettes	1
Nombre de cuisines	1
Nombre de salles à manger	1
Nombre de caves	1

Extérieur

Superficie du terrain	57 m²
Superficie du jardin	12 m²
Nombre de terrasses	1

Installations

Raccordement à l'électricité	✓
Raccordement aux égouts	✓
Cuisine super-équipée	✓

Énergie

Numéro du rapport PEB	20261109001637
Classe énergétique	PEB C
Consommation d'énergie primaire	229 kwh/m².an
Consommation théorique totale d'énergie primaire	23799 kwh/an
Émissions CO2	43 kg
Châssis en PVC	✓
Chauffage au gaz	✓
Double vitrage	✓

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Caractéristiques

Prescriptions urbanistiques

Type de zone inonable	Pas situé en zone inonable

Finances

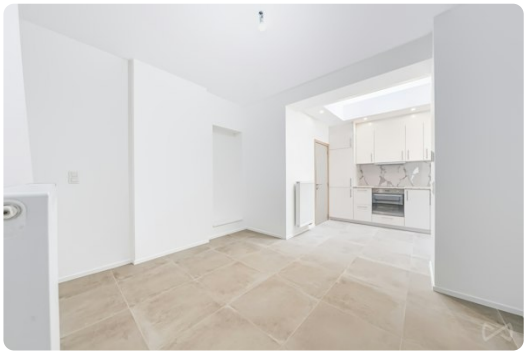
Soumis à la TVA	Non

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Photos











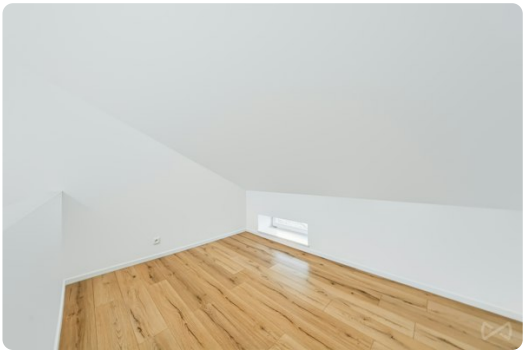
Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Photos





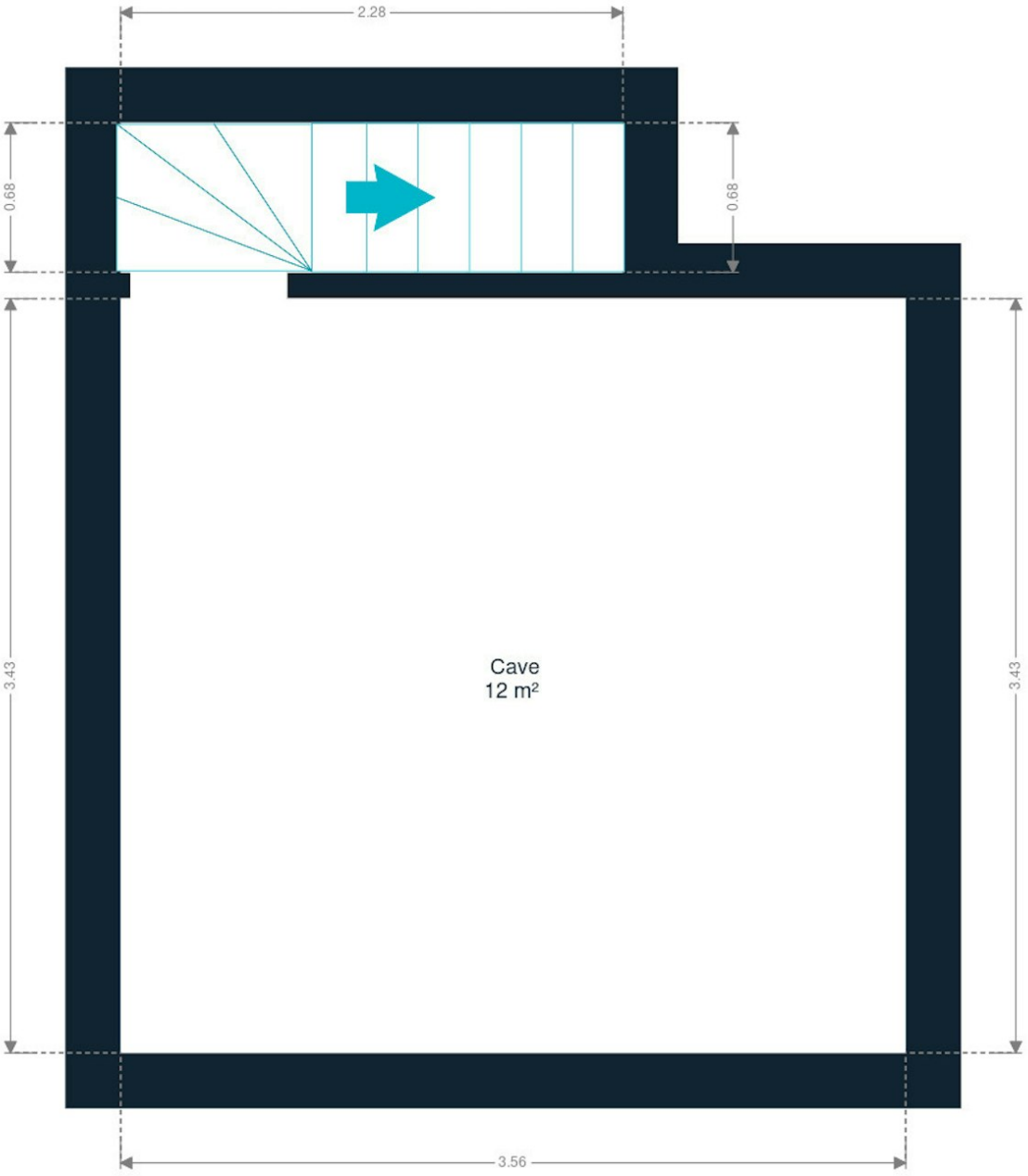





Découvrez toutes les photos du bien sur notre site !

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Plan



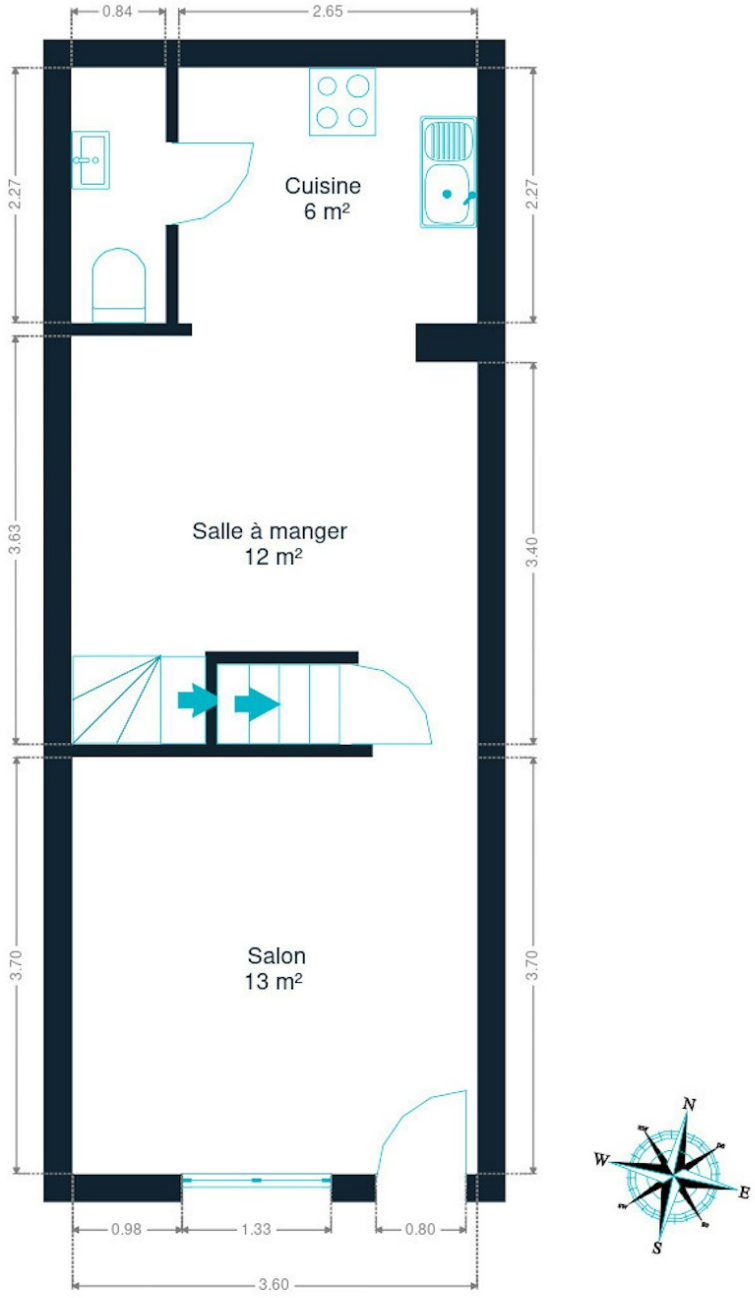
Sous-sol

Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.

Petit conseil : les mesures ne sont pas toujours parfaites à 100%. Une marge d'erreur doit être prise en compte. Donc, avant de jouer au casse-tête avec votre armoire préférée, prévoyez une petite marge de sécurité !

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Plan



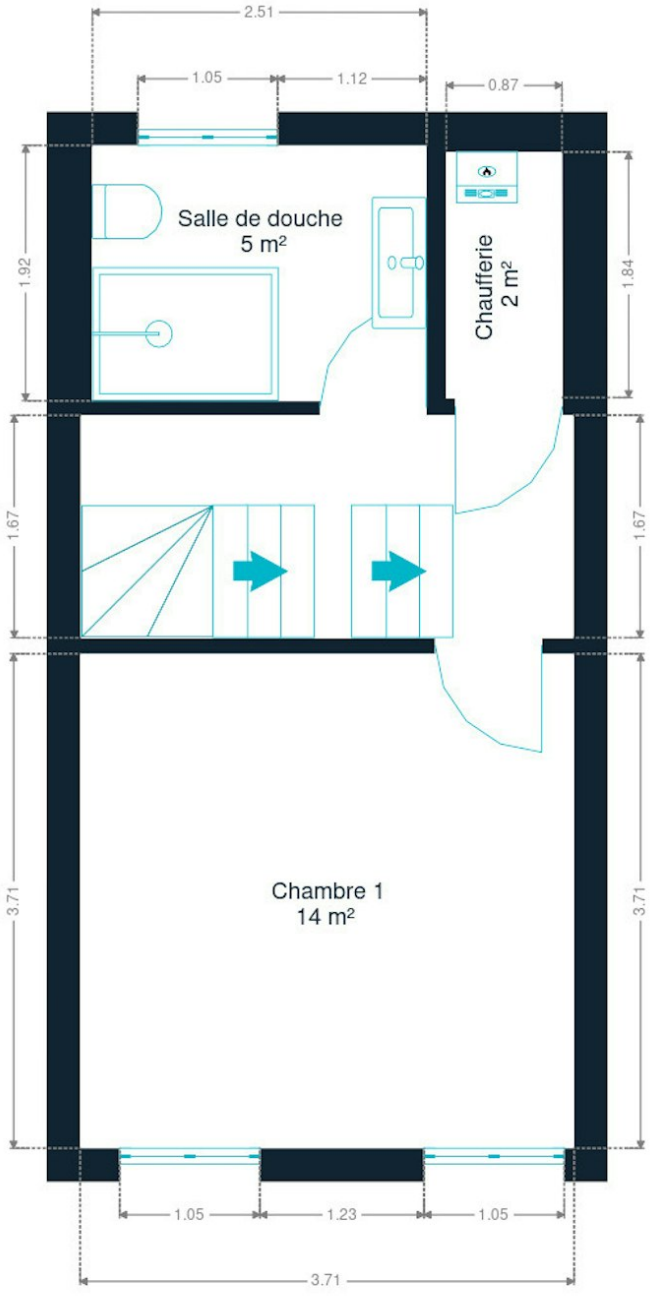
Rez-de-chaussée

Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.

Petit conseil : les mesures ne sont pas toujours parfaites à 100%. Une marge d'erreur doit être prise en compte. Donc, avant de jouer au casse-tête avec votre armoire préférée, prévoyez une petite marge de sécurité !

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Plan



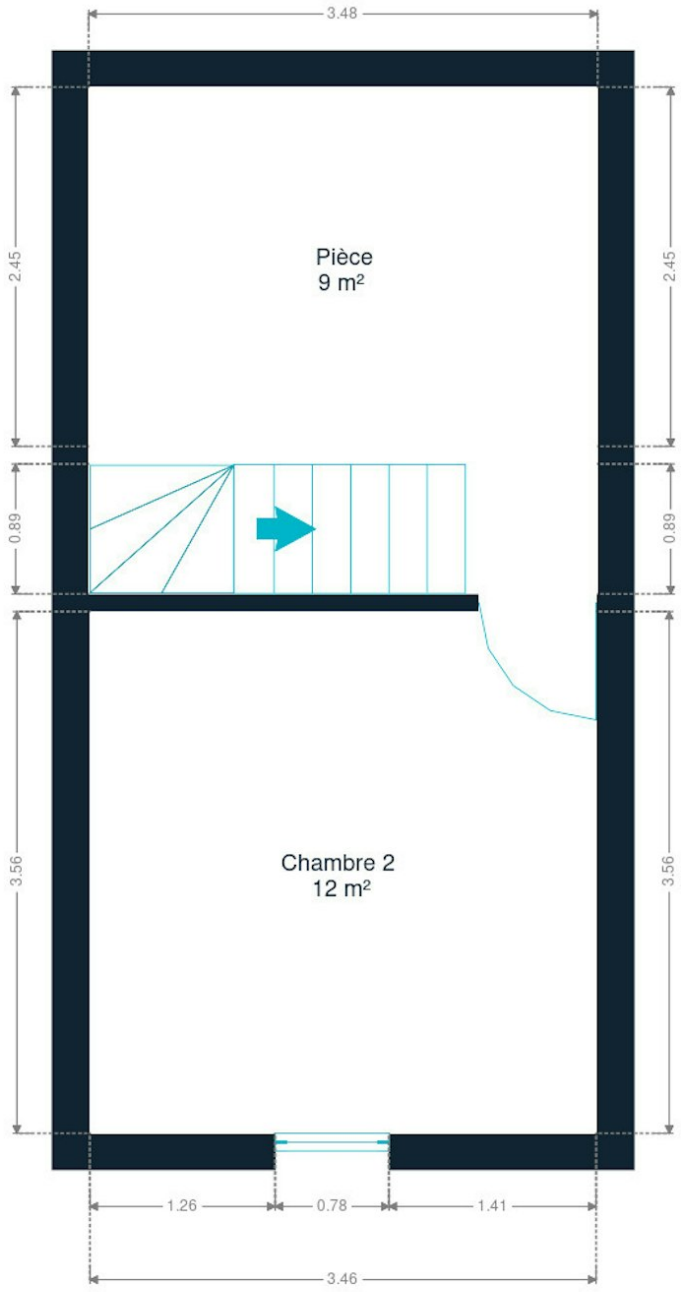
1er étage

Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.

Petit conseil : les mesures ne sont pas toujours parfaites à 100%. Une marge d'erreur doit être prise en compte. Donc, avant de jouer au casse-tête avec votre armoire préférée, prévoyez une petite marge de sécurité !

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Plan



2ème étage

Les plans sont soumis à titre informatif et non contractuels.

Petit conseil : les mesures ne sont pas toujours parfaites à 100%. Une marge d'erreur doit être prise en compte. Donc, avant de jouer au casse-tête avec votre armoire préférée, prévoyez une petite marge de sécurité !

Document soumis à titre informatif et non contractuel. Copyright We Invest & Partners Tous droits réservés. © 2026.

Nos conseils pour une visite réussie

AVANT LA VISITE

Parcourez attentivement cette **brochure** explicative du bien, vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vous assurer que vos critères essentiels sont bien cochés. Il est également fortement conseillé de déjà prendre vos dispositions auprès votre banquier afin de connaître votre capacité d'emprunt afin d'être, si nécessaire, réactif.

STRUCTURE DU BÂTIMENT

Depuis l'extérieur, vérifiez l'état de la façade, du toit, des châssis et vitrages. À l'intérieur, contrôlez l'état des murs porteurs. Notez qu'une petite fissure n'est pas inquiétante car tous les bâtiments bougent avec les années. En cas d'humidité, veillez à faire la distinction entre celle due à une mauvaise aération et l'humidité structurelle.

COMMODITÉS

Lors de la visite, pensez à vérifier la pression de l'eau ainsi que la conformité du système électrique. Contrôlez également la présence suffisante de prises électriques, d'arrivées d'eau (notamment pour la machine à laver) et de connexions internet/téléphone/télévision. Finalement, vérifiez l'isolation acoustique ainsi que la qualité du système de ventilation.

DOCUMENTATION

Il peut être utile d'avoir accès à une série de documents qui vous donneront une idée sur l'historique du bâtiment, comme le **Dossier d'Intervention Ultérieur** qui reprend l'ensemble des travaux effectués par le propriétaire. Un passage par la commune vous permettra de récolter toutes les informations utiles !

ENVIRONNEMENT

Le jour J, rendez-vous un peu plus tôt sur place pour vous **familiariser avec le quartier**. Contrôlez la proximité des commerces, transports et services, si c'est important pour vous. N'hésitez pas à **interroger les voisins**, qui n'ont aucun intérêt à vous survendre le quartier et pourront honnêtement répondre à vos questions.

AMÉNAGEMENT

Assurez-vous que la taille et l'agencement des pièces soit en adéquation avec vos besoins. Repérez les espaces dédiés rangement et pensez aux **possibilités d'aménagement du sous-sol et du grenier** mais aussi aux équipements disponibles pour votre voiture/vélo.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Prenez connaissances des performances énergétiques et des solutions d'économie d'énergie mises en place. Pour ce faire, **le certificat PEB sera votre meilleur allié !** Il vous fournira une idée claire sur l'état et l'âge des différents systèmes, du toit, de l'isolation ou encore du type de vitrage. Vous y trouverez aussi de précieuses recommandations.

POUR LES COPROPRIÉTÉS

Si le bien fait partie d'un immeuble à appartements, on parle de copropriété. Il y alors des **charges communes** à payer (fonds de roulement et de réserve). Renseignez-vous sur les frais inclus dans ces charges : uniquement l'entretien des communs ou également certaines provisions pour vos consommations personnelles ? Pour un achat éclairé, demandez les PV des précédentes AG afin de savoir quels travaux sont prévus/à prévoir.

Calculer les frais de votre achat

EN PLUS DU PRIX D'ACHAT

Lorsque vous faites l'acquisition d'une propriété, **le prix de vente sera toujours additionné de taxes et frais annexes**, appelés "frais d'achat". Les frais sont composés des droits d'enregistrement, frais de dossier et des frais de notaire liés à l'achat. Il faudra ajouter des frais de notaire liés au crédit hypothécaire si vous financé votre achat avec un crédit.

Le site notaire.be propose un estimateur de frais en ligne, mais vous devrez toujours vous renseigner auprès de votre notaire pour connaître le montant total exact.

Scannez-moi

Plus d'informations sur l'achat ?

Notre blog, rédigé par des experts de l'immobilier, vous aidera à démarrer votre premier achat immobilier du bon pied.

weinvest.be Le blog !

Les étapes d'achat
d'un bien immobilier

1. BUDGET

En fonction de vos revenus et de vos économies (les "fonds propres") la banque va déterminer votre "capacité d'emprunt", c'est à dire le montant maximal du crédit.

2. RECHERCHE

Vous pouvez entamer vos recherches. Encodez vos critères sur les plateformes immobilières (immoweb, immovlan,...) et/ou les communiquez-les aux agences immobilières locales afin d'être notifié lorsqu'un bien est mis en vente.

3. OFFRE

Une fois le bien de vos rêves trouvé, vous rédigez une offre au propriétaire, qui lui notifie votre intérêt d'acheter à un prix donné et dans des conditions déterminées.

4. NÉGOCIATION

Le propriétaire peut accepter votre offre, la refuser voir vous faire une contre-proposition (à accepter ou refuser en retour). Une fois les négociations abouties et l'offre contresignée, la vente est scellée.

5. FINANCEMENT

Différents types de crédits hypothécaire existent. En négociant auprès de plusieurs banques, vous obtiendrez le crédit le plus avantageux pour votre situation. Une fois l'offre de prêt formelle obtenue, le compromis peut être signé.

6. COMPROMIS

Le compromis est le premier contrat formalisant l'engagement de vente. C'est soit le notaire soit l'agence immobilière qui va le rédiger.

7. SIGNATURE COMPROMIS

Une fois le compromis rempli et accepté par les parties, vous le signez chez le notaire du vendeur ou dans votre agence immobilière. La signature se fait en général dans le mois qui suit l'offre.

+ Vous payez une garantie équivalente à 5 ou 10% du prix de vente.

8. RECHERCHES NOTARIÉES

Les notaires vont rassembler les documents et effectuer les recherches administratives, hypothécaires et fiscales auprès des administrations concernées. Une fois toutes les informations collectées, la date de signature peut être fixée.

9. SIGNATURE DE L'ACTE

Maximum 4 mois après le compromis a lieu la signature de l'acte, chez votre notaire. C'est le moment où vous recevez les clés et devenez propriétaire.

+ Vous payez le solde, les frais de notaire et les coûts de l'acte.

10. TITRE DE PROPRIÉTÉ

Votre notaire transmet l'acte signé au bureau des hypothèques pour y être enregistré. Quelques semaines plus tard, il recevra le titre de propriété portant les cachets de l'administration fiscale, conservera l'original et vous transmettra une copie.



We Invest